



## BONNES (DERNIERES ?) VACANCES AVEC EPAF !

Les réunions se succèdent, les perspectives en matière d'action sociale s'assombrissent.

L'obsession funeste préside inexorablement à ce que Bercy qualifie, de :

« Réforme de l'action sociale ».

Celle-ci, justifiée par des arguments exclusivement économiques, se révèle incarner l'irréversible destruction de nos acquis historiques en matière sociale.

### **Action sociale «très généreuse ... »**

Pour Bercy, notre action sociale serait « très généreuse par rapport aux autres ministères, ce qui peut entraîner des jalousies dans les services ». Aussi va t il y remédier, nivelant par le bas, tous les pans de son Action sociale.

Concernant l' EPAF, ce sera sûrement la dernière année que nous pourrons prendre nos vacances dans une de ses résidences.

### **15 résidences sur 23 « cédées »....**

En effet, l'an prochain, à cette heure-ci, le Ministère aura vraisemblablement cédé les 2/3 du parc EPAF au privé, ne conservant que 8 de « nos » résidences sur 23.....

Le retour du produit de la vente des résidences, suite à un engagement ancien avec le SG, devrait revenir pour 50% au budget général de l'action sociale, mais pas spécifiquement pour le parc immobilier EPAF.

Le secrétariat général justifie cette cession par :

- la nécessité d'augmenter les taux d'occupations pour se rapprocher des opérateurs privés (**en réduisant les durées d'ouverture**),
- une augmentation des tarifs à laquelle le ministère pallierait dans un 1<sup>er</sup> temps en augmentant la subvention (**mais pour combien de temps?**)
- en agissant sur le coût de la main d'œuvre, qui serait 2 fois plus élevé dans les résidences epaf qu'ailleurs. **Il doit donc être baissé...**

La CGT ne cesse de clamer sa radicale opposition à **un alignement interministériel par le bas**.

### Or ce n'est qu'un début ...

En effet, notre Ministère, estime qu'après cette entreprise, « nous serions encore mieux lotis que les autres... »

Jusqu'où iront-ils ?

La CGT rappelle sa revendication en la matière :

comme dans le privé, consacrer 3% de la masse salariale à l'action sociale (hors logement), permettrait amplement de faire face aux dépenses, ce que le ministère n'a pas démenti.

Etrangement, dans l'argumentaire servi par le secrétariat général, nous ne sommes plus en concurrence avec le privé, mais avec les collègues des autres ministères les moins bien lotis cette fois-ci.

Nous considérons que l'action sociale n'a pas à être rentable, même si les dépenses doivent être soutenables ; pour la CGT ce projet de réforme de l'EPAF n'est pas acceptable, puisque sa logique est la cession.

Au bout du chemin c'est la disparition pure et simple du parc EPAF qui se profile...

## Compte rendu CDAS du 02/07/2021

1) Approbation du PV du 06/05/21 → reporté au prochain CDAS

2) Point sur les actions dans le cadre du CAL

Le budget 2021 s'élève à 104 962€.

Il sera réparti en 5 postes de consommation :

- Actions locales pour les agents en activité (500€)
  - conseils juridiques
- Actions locales pour actifs et familles (35 395€)
  - abonnements tout apprendre.com
  - chèques cultures
  - participations à des abonnements Bayard Presse pour les enfants de 3 à 11 ans, à hauteur de 40€ quelque soit le quotient familial du foyer.
  - sorties qui auront lieu entre le 11/09 et le 09/10.
- Actions locales pour les retraités ( 7980€)
  - une sortie sur un bateau
  - Repas de fin d'année à l'Ange Bleu
- Arbre de Noël (52 770€)
  - le 08/12, Cirque Medrano, Ecadeaux pour le 13/14 ans, jouets, goûters, transport.
- Amitiés Finances
  - Colis de fin d'année aux personnes âgées de plus de 85 ans.

3) Point sur l'avancement de la Réforme de l'Action sociale

Le Président ne disposant pas d'information supplémentaire quant à son « avancement », ce point sera évoqué lors du prochain CDAS.

4) Questions diverses :

La CGT a évoqué la situation du bâtiment INSIGHT nouvellement construit.

Alors que celui-ci va héberger « seulement » 600 (!) collègues d'administrations différentes, le lieu de restauration prévu ne répond pas aux normes conformes à un RIA digne de ce nom !

Pas d'extracteur de fumées, la cuisine sur place est donc impossible !

Comment, dans un bâtiment neuf construit par des professionnels, ces normes ont pu être omises ? Encore des économies sur le dos des agents ?

Un questionnaire proposant deux choix de restauration est proposé aux agents : les frigos connectés ou le libre-service et surtout pas de Restaurant Inter-administratif (RIA).

Ces choix, en raison du coût, ne répondent pas aux besoins des agents qui faute de mieux, préfèrent le minimum, c'est à dire un dédommagement à savoir : les tickets restaurants.

**Attention !**

**Cela fait des années que notre ministère traque les économies à faire à ce niveau là.**

**En cette période sanitaire très particulière où l'on sent bien que le politique tire partie des indispensables modifications de modes de vie à son avantage, l'éradication totale des modes de restauration collective semble être la piste privilégiée d'économie à ce niveau là.**

**L'immeuble INSIGHT lui permet d'en trouver une, revenant par là même sur un de nos acquis historique : la restauration collective.**

Vos représentantes :

- Christelle Bagnas (Douane)
- Sylvie Caron (DGFIP)
- Carine Drouillard (Douane ) - suppléante